



Numéro 107
12 mai 2021



COLZA

- Fongicide
- Ravageurs

BLÉ

- Fongicide

POIS D'HIVER

- Programme fongicide

POIS DE PRINTEMPS

- Antigraminées

BETTERAVES

- Désherbage

MAIS

- Désherbage
- Piéger les chrysomèles

AIDE SECHERESSE MAÏS BETTERAVE 2020

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 12 du 11/05/2021. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures 2020-2021. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VANCRANENBROECK

07 79 99 53 40

Alexis CAULIER

07 86 97 30 58

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75

www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

AGROMETEO

Les précipitations de la semaine dernière, environ 20 mm, et l'augmentation des températures durant le week-end ont fait du bien aux cultures. Les prévisions restent à l'humide pour le moment avec des températures fraîches mais stables. Malgré ces conditions, on observe peu de montée des maladies dans les céréales ou en protéagineux d'hiver.

A VOS AGENDAS !

Mercredi 19 mai : le 1^{er} tour de plaine de l'Aire d'Alimentation de Captage de Doue aura lieu chez Etienne Lelongt et Cyril Cochon. RDV à 9 h à Moray, Doue

Jeudi 20 mai : tour de plaine à 14 h chez Hugues Hincelin, Ferme des Aigrefoins à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux. Au programme : actualités des cultures et visites de parcelles de maïs et betteraves en strip-till.

Pour obtenir les documentations utilisées lors du tour de plaine du 6 mai dernier au Lycée de la Bretonnière, cliquer sur les liens suivants :

[Guide méthodologique du test bêche pour un diagnostic de la structure](#)

[Guide méthodologique du mini-profil 3D](#)

BIODIVERSITE FONCTIONNELLE

➤ Auxiliaires de cultures et pollinisateurs

➤ Bulletins des abeilles

Heures de sortie/rentrée des abeilles – Traitements : Selon les variétés et les dates de semis, la floraison des protéagineux a plus ou moins débuté. Lors d'une journée ensoleillée, éviter d'intervenir sur vos parcelles entre 10 h et 19 h, période de forte activité des pollinisateurs.

➤ Réduire les effets non intentionnels sur les auxiliaires de cultures

La période du mois de mai à août est importante pour l'activité des auxiliaires de cultures. L'impact des insecticides (y compris des derniers homologués) sur les acariens prédateurs, carabes, coccinelles, staphylins, ichneumonidés, syrphes, chrysopes... mais aussi sur d'autres organismes utiles comme les collemboles et les vers de terre, est rarement pris en compte. Une intervention « sécuritaire » est souvent plus préjudiciable qu'on ne le pense.

- Pour limiter les effets non intentionnels, respecter les seuils d'intervention.

COLZA

(G1 à G4)

➤ Protection fongique

Les parcelles de colza ont des floraisons très étalées cette année. Certaines sont maintenant en fleurs depuis près de 8 semaines, alors que d'autres atteignent tout juste le stade G1. Les dégâts de gel subis sur la hampe principale semblent avoir stimulé le développement et la floraison des hampes secondaires et tertiaires.

Les conditions climatiques actuelles (fortes humidités et températures supérieures à 10° C) sont favorables au développement du sclérotinia et des maladies de fin de cycle (oïdium, alternia...). Rappel : la protection contre le sclérotinia est strictement préventive et intervient au stade G1.

Notre conseil :

- Pour les p...
- Pour les potentiel, tardives).

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

🚩 Ravageurs

🚩 Charançons des siliques : présence forte en bordure

Les charançons des siliques sont présents et dépassent souvent le seuil d'intervention en bordure. Ils ne sont pas directement nuisibles mais les piqûres dans les siliques facilitent la ponte des cécidomyies. Si le seuil d'intervention est atteint, une intervention en bordure est dans la plupart des cas suffisante.

- Seuil de risque: 1 charançon pour 2 plantes, du stade G2 (10 premières siliques supérieurs à 2 cm) à G4 (10 premières siliques bosselées).

➤ Produits possi...

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

🚩 Pucerons cendrés

On observe les premières colonies de pucerons cendrés. Comme pour le charançon des siliques, une intervention en bordure est souvent suffisante pour limiter les populations.

- Seuil de risque: 2 colonies par m² du stade G2 (10 premières siliques supérieurs à 2 cm) à G4 (10 premières siliques bosselées).

➤ Produits possi...

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Condition d'utilisation des insecticides : intervenir en toute fin de journée en dehors de la présence d'abeille, température < 13°C, hygrométrie > 70 % et absence de vent.

🚩 Larves de méligèthes

Les boutons floraux sont parfois infestés de larves de méligèthes. Bien qu'impressionnante, leur présence en fin de floraison n'occasionne pas de dégâts significatifs. Les plantes peuvent supporter un grand nombre de larves. Ces infestations larvaires ne conduisent pas à des pertes d'organes fructifères significatives.

- Aucune intervention n'est à prévoir

BLE

(3 nœuds à dernière feuille étalée)

🚩 Maladies

🚩 **Septoriose:** risque moyen au vu des conditions climatiques et selon la sensibilité variétale.

L'état sanitaire est globalement bon avec peu de parcelles contaminées au niveau de la F3 définitive. Malgré des conditions climatiques favorables au développement des maladies, les blés restent pour le moment sains, avec peu de symptômes de septoriose ou de rouille jaune observés en plaine. Dans la plupart des cas, les parcelles sont au stade dernière feuille pointante.

- En l'absence de rouille jaune, attendre encore quelques jours la dernière feuille déployée pour réaliser le fongicide
- **Préconisations selon le stade**

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**



Méthodes alternatives pour réduire le risque verse :

- Résistance variétale.
- Baisse des densités.
- Retard des dates de semis.

Condition d'utilisation des fongicides : intervenir le soir ou tôt le matin, températures < 13° C, hygrométrie > 70 %, absence de vent.

🚩 Rappel **Désherbage antidicotés**

Attention aux
après DFE.

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

POIS D'HIVER

(floraison)

🚩 **Programme fongicide**

Malgré les con
Avec la florais

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

POIS DE PRINTEMPS

(stade 6 à 10 feuilles)

🚩 **Désherbage antigaminées**

Si des rattrap
sol.

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

BETTERAVES

2 à 6 feuilles vraies

🚩 **Désherbage**

Les pluies de la semaine dernière et les conditions actuelles permettent un meilleur fonctionnement des produits racinaires. L'efficacité des désherbages devrait ainsi augmenter avec l'activation des traitements précédents.

- Continuer
- Augmen
- Pour ren

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

🚩 **Désherbage graminées : ray-grass - vulpins**

Les graminées sont déjà bien présentes dans les parcelles. Pour assurer l'efficacité des produits il est important d'intervenir dès que les graminées sont à 3 feuilles.

Dose conseillée à adapter en fonction de la flore graminée ciblée :

- Produits
- Produits

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

Sur graminées

🚩 **Délais d'intervention**

Cette intervention devra être réalisée entre deux désherbages antidicotylédones.
Rappel des délais : antidicotés : **5 jours** ; antigaminées : **2 jours**

▲ Chardons dans les betteraves

Pour une lutte efficace contre les chardons vivaces (ronds de chardons), il convient d'agir dans la rotation et pendant la période d'interculture avec des outils à dents. Pour des interventions en culture, quelques recommandations doivent être rappelées. Les interventions à base de Clopyralid sont à réaliser par temps poussant (T° maxi > 15° C) et le matin pour profiter de l'hygrométrie. Un sol humide favorisera l'efficacité du produit.

➤ Produits

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

- Stade minimum des betteraves: 6 feuilles vraies (5^{ème} et 6^{ème} feuilles de dimensions égales aux 3^{ème} et 4^{ème} feuilles)
- Stade des chardons : 15 à 20 cm de haut
- Stade maxi de traitement: BBCH39 des betteraves (couverture du sol)

▲ Désherbage mécanique



Les conditions humides du moment ne sont pas propices aux désherbages mécaniques. Dans le cas d'un temps sec et stable, la plupart des outils peut être utilisée entre le stade 4 feuilles et jusqu'à 12 feuilles ou 80% de couverture.

Rappel : pour être efficace, les conditions climatiques avant et surtout après intervention sont primordiales ! Un temps sec pendant 2 jours minimum après le binage est nécessaire afin de dessécher les adventices touchées par l'action mécanique et éviter le repiquage.

Conditions d'utilisation des outils de désherbage mécanique sur betterave

(Source : ITB)

	Bineuse simple	Bineuse avec moulinets	Houe rotative	Herse étrille Treffler *
Stade limite final	80 % de couverture	12 feuilles	8-10 feuilles	10-12 feuilles
Stade optimum d'intervention sur les adventices	Avant 4 feuilles	Avant 2 feuilles vraies	Avant 2 feuilles vraies	Avant 2 feuilles vraies
Efficacité sur dicotylédones	bonne		bonne	bonne
Efficacité sur graminées	bonne	faible sur le rang	faible	faible
Guidage	Roue profilée, caméra ou GPS		-	-
Type de sol	Tous sauf cailloux		Eviter en terre de craie ou avec cailloux	Tous sauf cailloux
Vitesse de travail	10 à 12 km/h		15-18 km/h	5-6 km/h

* Ne pas utiliser d'autres types de herse étrille qui provoquent trop de dégâts sur les betteraves.

MAÏS

(pointant à 3 feuilles)

▲ Désherbage

Les implantations et désherbage de prélevée sont maintenant réalisées dans la plupart des cas. On observe encore beaucoup de levées de renoués des oiseaux, renoués liserons et de graminées. Il conviendra alors d'adapter son traitement de post-levée en fonction de la flore.

🔒 RESERVE AUX ADHERENTS

Conditions d'application des herbicides racinaires : produits à positionner au plus près du semis pour profiter de l'humidité du sol, hygrométrie > 70 %, absence de vent, températures douces, éviter les amplitudes thermiques > à 15° C et les gelées matinales < à -1° C.

▲ Désherbage mécanique

Sur maïs, l'intervention de binage est possible du stade 2-3 feuilles jusqu'à la fermeture du rang. La bineuse à moulinet ne doit être utilisée qu'à partir du stade 6 feuilles pour éviter un effet d'enfouissement du maïs. Sur les passages tardifs, attention à ne pas abimer les racines coronaires. Pour les conditions de passage, se référer à la partie betterave.



La réalisation de faux-semis avant l'implantation du maïs ET/OU de programme de désherbage mixte (mécanique + chimique) peut permettre, dans certains cas, des efficacités égales, voire supérieures au désherbage chimique seul (en particulier lors de printemps secs). La bineuse est utilisable à partir du stade 3-4 feuilles.

▲ Réseau de surveillance de la chrysomèle en Ile-de-France

La chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera*) a été détectée pour la première fois en France en 2002, près des aéroports de Roissy et d'Orly. Depuis 2014, la chrysomèle n'est plus un organisme réglementé. Toutefois, compte tenu de la menace qu'elle constitue et des risques d'introduction en provenance des régions où l'insecte se développe (Rhône-Alpes, Aquitaine et surtout Alsace), un **dispositif de surveillance** est mis en place chaque année par la Chambre d'agriculture, la Fredon IDF et le Service Régional de l'Alimentation, sur des situations à risque (maïs sur maïs à proximité de grands axes de circulation).

Le réseau a piégé 10 fois plus de chrysomèles en 2020 qu'en 2019 en Seine-et-Marne. Afin d'éviter une multiplication et une dissémination de l'insecte mettant en péril la culture de maïs à moyen et long termes, il est primordial d'éviter le maïs sur maïs autant que possible. Les éventuelles larves qui émergeraient se verraient ainsi privées de racines de maïs, leur seule source de nourriture.

Afin de mieux nous aider dans la gestion de ce risque, si vous faites du maïs sur maïs sur le secteur Est du Val d'Oise et Nord Seine-et-Marne, **nous vous proposons de nous contacter afin de compléter notre surveillance sur le territoire francilien ; un piège pourrait ainsi être installé chez vous.**

Merci de vous faire connaître auprès de la Chambre d'agriculture afin d'en connaître les modalités de suivi. Comptant sur votre compréhension vis-à-vis de cette menace, nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Contact : Anne PAPIN : 06 07 18 21 21

AIDE EXCEPTIONNELLE SECHERESSE 2020 MAÏS - BETTERAVE

AIDE EXCEPTIONNELLE SÉCHERESSE 2020

BETTERAVE - MAÏS

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

**BÉNÉFICIEZ DES AIDES EXCEPTIONNELLES SÉCHERESSE 2020 –
volet 2 pour le maïs avant le 28 mai
et pour la betterave avant le 3 juin 2021**


Le volet 2 du dispositif sécheresse 2020 décidé par la Région Ile-de-France pour soutenir les agriculteurs de la région, en réponse aux sollicitations de la Chambre d'agriculture aux côtés du syndicalisme, se met en place. Il se décline en 2 dispositifs distincts, avec des aides exceptionnelles de 150 000 € pour le maïs et 1 000 000 € pour la betterave.

Une aide destinée aux exploitations **produisant du maïs** (grain, ensilage, doux) ayant subi une baisse significative de leur rendement en 2020 par rapport au rendement de la période 2017-2019. Les critères pour l'octroi de l'aide seront arrêtés sur la base des dossiers reçus. L'inscription ouvre le 10 mai, avec une date limite de dépôt du dossier le 28 mai.

Une aide destinée aux **planteurs de betterave**. Ce dispositif vient en complément de l'aide apportée par l'Etat pour les exploitations ayant leur siège en Île-de-France. Le montant sera calculé sur la base de l'aide nationale, prenant en compte le plafond des minimis. L'inscription sera ouverte le 17 mai, avec une date limite de dépôt du dossier pour le 3 juin.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France : www.idf.chambre-agriculture.fr -> Rubrique « PILOTER SON ENTREPRISE » -> sous rubrique « AIDE RÉGIONALE SÉCHERESSE 2020 – volet 2 »



Retrouvez les bulletins Info.pl ine, les BSV de la région ainsi que les guides cultures sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.